

Si Dieu le permet

- Jeu 04 : Session Extraordinaire de la CET à Sokodé
Vend 05 : Rencontre du Collège des Consultants
Sam 06 : Formation des Educateurs des Ecoles de Vie Familiale – Chapelle St Bernard
Dim 07 : Jubilé d'Argent des Diocèses de Kpalimé, de Kara et d'Aného
Sam 13 : Rencontre des Ecoles de Vie Familiale – Grande salle St Bernard
Sam 13 – Lun 22 : Mission à Bruxelles – Conférence / retraite
Lun 22 – Vend 26 : Forum des Jeunes (Renouveau Charismatique)
Mar 23 : Bilan année pastorale 2018-2019 - Chapelle St Bernard
Mer 24 : Presbyterium
Jeu 25 : Conseil Presbytéral
Jeu 25 : Rencontre du Collège des Consultants 16h00
Jeu 25-Lun 29 : Camp des CV/AV
Jeu 25-Dim 11 Août : 2^{ème} Chapitre Général des Sœurs NDN à Notsé
Vend 26 : Conférence – Renouveau Charismatique 10h30 - 11h30
Vend 26 : Rencontre CDAE 16h00-18h00
Vend 26 : Messe d'ouverture des 45 ans du Renouveau – Cathédrale NDT à 18h00
Sam 27 : Ordination presbytérale à la Paroisse Notre Dame d'Afrique (Talo)
Dim 28 : Messe de clôture du forum des jeunes – Cathédrale NDT à 08h

En Eglise, aidons les jeunes à discerner leur vocation

Eglise-
famille
de Dieu à
Atakpamé

Bulletin d'information
et de
formation

N°81

Juillet 2019

A l'écoute



La prière de bénédiction

C'est de Dieu que vient toute bénédiction. Il nous l'accorde dans sa grande bonté et sa miséricorde malgré notre indignité. Toutefois les textes sacrés attestent que les hommes aussi peuvent bénir Dieu et être des canaux à travers lesquels le Seigneur bénit son peuple.

De même, dans l'Eglise Catholique, diverses prières de bénédiction sont proposées aux fidèles pour accompagner leur vie quotidienne.

Dans ce numéro de notre Bulletin Diocésain de Formation et d'Information, relisons ensemble ce que l'Eglise, notre Mère, dit des prières de bénédiction. Qu'est-ce que bénir ? Qui peut bénir ? Pourquoi bénir ? Comment bénir et que peut-on bénir ?

Qu'est-ce que la bénédiction ?

Le verbe « bénir » vient du latin « benedicere » qui signifie « dire du bien ». Quand Dieu bénit une personne, il dit du bien d'elle, il lui désire du bien et cela se réalise. Puisque la Parole de Dieu s'accomplit toujours (Isaïe 55,1), le bien qu'il dit de l'homme devient une réalité. Voilà la source de la bénédiction.

Dans ce sens, on comprend que la création, elle-même, est la première bénédiction que Dieu accorde à l'homme : « *Et Dieu vit tout ce qu'il avait fait ; et voici : cela était très bon.* » (Genèse 1,31). Comme l'écrivait Dom Robert Le Gall, « *La bénédiction divine commence avec la création par le Verbe, qui est la Parole (.....); elle trouve son aboutissement dans le mystère du Verbe incarné, mort et ressuscité pour nous.* » (Dictionnaire de Liturgie, Editions CLD).

Dieu bénit l'homme

Tout au long de la Bible, Dieu n'a cessé de bénir l'homme. A Abraham, il avait déclaré : « *Je ferai de toi une grande nation, je te bénirai, je rendrai grand ton nom, et tu deviendras une bénédiction. Je bénirai ceux qui te béniront ; celui qui te maudira, je le réprouverai. En toi seront bénies toutes les familles de la terre.* » (Genèse 12, 2-3).

De même, les Ecritures Saintes mentionnent explicitement la bénédiction accordée à Potiphar, l'Egyptien, à cause de son serviteur Joseph (Genèse 39,5). Elles parlent également de la bénédiction de Job (Job 1,10). Généralement, dans l'Ancien Testament, la bénédiction de Dieu s'accompagnait de prospérité, de réussite et d'abondance de biens matériels.

Dans le Nouveau Testament, cette bénédiction prend surtout une dimension spirituelle : « *Béni soit Dieu, le Père de notre Seigneur Jésus Christ ! Il nous a bénis et comblés des bénédictions de l'Esprit, au ciel, dans le Christ.* » (Ephésiens 1,3)

Ainsi, l'homme béni par Dieu n'est pas celui qui vit dans l'abondance des biens matériels mais plutôt celui qui est justifié par lui.

L'homme bénit Dieu

En reconnaissance des bienfaits reçus de Dieu, l'homme, à son tour, bénit le Seigneur en glorifiant son nom et en chantant sa louange. Bénir Dieu, c'est donc rappeler ce qu'il est, ce qu'il fait et ce qu'il donne. Le Catéchisme de l'Eglise Catholique au n° 2626 écrit à ce sujet : « *La prière de bénédiction est la réponse de l'homme aux dons de Dieu : parce que Dieu bénit, le cœur de l'homme peut bénir en retour Celui qui est la source de toute bénédiction.* »

Comment bénir ?

L'Eglise recommande fortement que les gestes de bénédiction soient toujours accompagnés de paroles qui en expriment le sens. Voilà pourquoi les bénédictions communautaires doivent toujours prévoir une liturgie de la parole et une exhortation. Selon les circonstances, les bénédictions sont données à travers l'imposition des mains, le signe de la croix, l'aspersion d'eau bénite et l'encensement.

Après ce long parcours, résumons en quelques mots l'essentiel de la prière de bénédiction. C'est Dieu qui bénit l'homme en lui accordant sa grâce. Il le fait généralement à travers des personnes à qui il confie cette charge. Cependant, tout fidèle du Christ est invité à bénir le Seigneur en lui rendant grâce pour tous ses bienfaits. Il est également exhorté à bénir les autres en leur souhaitant du bien. Enfin, tout fidèle laïc peut prononcer des prières de bénédiction en sa qualité de parents ou dans le cadre des services qui lui sont confiés.

Bénédissons ensemble le Seigneur

Bénédissons ensemble le Seigneur en priant le Psaume 66 :

*« Que Dieu nous prenne en grâce et nous bénisse,
que son visage s'illumine pour nous ;
et ton chemin sera connu sur la terre,
ton salut, parmi toutes les nations.*

*Que les peuples, Dieu, te rendent grâce ;
qu'ils te rendent grâce tous ensemble !
Que les nations chantent leur joie, c
ar tu gouvernes le monde avec justice ;
tu gouvernes les peuples avec droiture,
sur la terre, tu conduis les nations.*

*Que les peuples, Dieu, te rendent grâce ;
qu'ils te rendent grâce tous ensemble !
La terre a donné son fruit ; Dieu, notre Dieu, nous bénit.
Que Dieu nous bénisse, et que la terre tout entière l'adore ! »*

Et les laïcs ? D'après les préliminaires généraux n. 18.4 du Livre des Bénédiction, les laïcs « *en vertu du sacerdoce commun dont ils ont reçu la charge à leur baptême et leur confirmation, peuvent célébrer certaines bénédictions* ».

Ainsi, en dehors du cas des acolytes et des lecteurs ainsi que des parents que nous avons mentionnés, les laïcs qui exercent un ministère extraordinaire ou des fonctions particulières comme des religieux ou des catéchistes, peuvent, au jugement de l'Ordinaire du lieu, donner des bénédictions dans l'exercice de leur service. C'est notamment le cas de catéchistes qui peuvent clôturer une rencontre des catéchumènes en lisant sur eux, les mains jointes, une prière de bénédiction. (Livre des Bénédiction n. 385)

Que peut-on bénir ?

Le livre des bénédictions rappelle que tous les domaines de la vie de l'homme sont concernés par la bénédiction, pourvu qu'ils ne s'opposent pas à Dieu et à l'esprit de l'Evangile. En d'autres termes, tout ce que fait l'homme et tous les lieux où il vit peuvent recevoir la bénédiction de Dieu.

Le rituel distingue trois grandes catégories de bénédictions :

La bénédiction des personnes : elle concerne les familles, les époux, les enfants, les fiancés, les femmes enceintes, les jeunes mamans, les malades, les catéchistes, les catéchumènes, les associations, les pèlerins...



La bénédiction des activités humaines : les premières pierres, les nouvelles maisons, les nouveaux séminaires ou maisons religieuses, les écoles ou universités, les bibliothèques, les hôpitaux et maisons de soins, les lieux de travail et de commerce, les moyens de communication sociale, les locaux sportifs, les moyens de transport, les installations techniques, les champs, les sources, les puits, les fontaines, les instruments de travail, les animaux, les fruits nouveaux, etc...

La bénédiction des objets de culte et de piété: notamment les baptistères, les mobiliers liturgiques (ambon, tabernacle, confessionnal), les nouvelles portes des églises, les croix, les images, les cloches, les orgues, les objets de culte, l'eau, les chemins de croix, les cimetières, le pain, le vin, les autres aliments ou boissons, le feu, la mer, l'encens, les chapelets, les scapulaires...

Il suffit de parcourir le livre des Psaumes pour retrouver cette forme de prière qui jaillit d'un cœur reconnaissant : « *Bénis le Seigneur, ô mon âme, bénis son nom très saint, tout mon être ! Bénis le Seigneur, ô mon âme, n'oublie aucun de ses bienfaits !* » (Psaume 62,5). De même, dans le Nouveau Testament, on retrouve à plusieurs reprises « *Béni soit le Seigneur* » ou « *Béni soit Dieu* » (Luc 1,68 ; 2 Corinthiens 1,3 ; 1 Pierre 1,3 ; 2 Corinthiens 11,31).

L'homme bénit l'homme au nom de Dieu

Par ailleurs, la Parole de Dieu enseigne que le Seigneur passe par des personnes qu'il a choisies pour répandre sa bénédiction sur d'autres. C'est notamment le cas des patriarches, des rois, des prêtres, des lévites, des parents... qui deviennent ainsi des instruments privilégiés de sa grâce (cf. Genèse 49 ; Deutéronome 33 ; Josué 14,13 ; 1 Rois 8,55.)

A cet égard, le Livre des Nombres rapporte l'une des bénédictions les plus célèbres que le Seigneur, à travers Moïse, demande au grand prêtre et à ses fils de prononcer sur le peuple : « *Le Seigneur parla à Moïse. Il dit : « Parle à Aaron et à ses fils. Tu leur diras : Voici en quels termes vous bénirez les fils d'Israël : "Que le Seigneur te bénisse et te garde ! Que le Seigneur fasse briller sur toi son visage, qu'il te prenne en grâce ! Que le Seigneur tourne vers toi son visage, qu'il t'apporte la paix !" »* » (Nombres 6, 22-26).

Bénédiction et Eucharistie

Lors du repas pascal, les Juifs avaient l'habitude de proclamer les bénédictions de Dieu (berakôth) en invoquant sa bénédiction sur le pain et le vin considérés comme des symboles de son amour prévenant. Placée dans cette tradition, l'Eucharistie devient la prière par excellence de bénédiction prononcée par le Christ lui-même.

En effet, comme le rapportent les Evangiles, au cours du dernier repas qu'il a partagé avec ses apôtres, « *Jésus, ayant pris du pain et prononcé la bénédiction, le rompit et, le donnant aux disciples, il dit : 'Prenez, mangez : ceci est mon corps.' Puis, ayant pris une coupe et ayant rendu grâce, il la leur donna, en disant : 'Buvez-en tous, car ceci est mon sang, le sang de l'Alliance, versé pour la multitude en rémission des péchés.'* » (Matthieu 26,26-28).

Voilà pourquoi l'Apôtre Paul, appellera l'Eucharistie la « *Coupe de bénédiction* » qui nous fait communier au Sang du Christ (1 Corinthiens 10,16). Et c'est de cette bénédiction fondamentale que découlent toutes les autres formes que l'Eglise recommande aux fidèles.

Bénir en tout temps, même les ennemis

Dans son enseignement sur l'amour, Jésus demande à ses disciples de bénir en tout temps : « *Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent. Bénissez ceux qui vous maudissent, priez pour ceux qui vous calomnient.* » (Luc 6,27-28). Cette exhortation est parfois traduite par « *souhaitez du bien à ceux qui vous maudissent* ». La bénédiction apparaît ici comme l'une des trois expressions de l'authenticité de notre amour à côté des bonnes œuvres et de la prière pour les ennemis. Ainsi les disciples du Christ doivent prendre l'habitude de dire à tous ceux qu'ils rencontrent, y compris à leurs ennemis : « *Que le Seigneur vous bénisse et vous garde* », car ces mots prononcés avec foi reviendront sur eux-mêmes comme Jésus l'a promis : « *dans toute maison où vous entrerez, dites d'abord : "Paix à cette maison." S'il y a là un ami de la paix, votre paix ira reposer sur lui ; sinon, elle reviendra sur vous.* » (Luc 10,5). Cela revient à dire que celui qui bénit les autres se bénit lui-même.

Bénédiction des hommes, des événements et des objets

Tout au long des Evangiles, Jésus a béni ceux qui venaient à lui, surtout les enfants (Marc 10,16 ; 6,41). Sa prière de bénédiction était constamment tournée vers le Père (Matthieu 14,19). A son exemple, l'Eglise, avec mesure et prudence, exerce le ministère de la bénédiction à travers des prières prévues à cet effet et recueillies dans le livre des bénédictions. L'objectif principal de ces prières et rites est de glorifier le Seigneur tout en invoquant sur son peuple sa grâce multiforme. Les bénédictions concernent d'abord les hommes qui, avec sollicitude, sont accompagnés par l'Eglise dans les diverses circonstances de leur vie. Elles visent aussi les objets et les lieux des activités humaines.

Au sujet des bénédictions, il importe de rappeler quelques recommandations importantes de l'Eglise :

- Elles ne sont pas des actes magiques qui obligent Dieu à intervenir. Cela signifie qu'aucune bénédiction n'impose la volonté de l'homme à Dieu. Il s'agit de prières qui sont adressées au Seigneur pour le supplier d'intervenir et d'accorder sa faveur.

- Les objets bénis ne sont pas des « talismans » chrétiens. Ils sont plutôt des signes de la présence et de la bonté de Dieu.

- Les prières de bénédiction sont inséparables de notre vie quotidienne. En les demandant, nous devons nous efforcer de conformer notre vie à la volonté de Dieu.

- Les prières de bénédiction sont des sacramentaux destinés à sanctifier notre vie quotidienne.

- Les bénédictions sont des actes de l'Eglise ; elles doivent être données selon la vision de l'Eglise et être accompagnées d'une catéchèse appropriée.

- « Il n'est pas permis d'ordinaire de bénir des objets ou des lieux par un simple signe de croix sans l'accompagner d'aucune parole de Dieu ou de quelque prière, cela pour rendre plus active la participation et pour éviter le risque de superstition » (Préliminaires n. 27 du Livre des Bénédictions).

- « Il revient aux Conférences épiscopales de préparer un rituel particulier qui corresponde à ce titre du Rituel romain, mais adapté aux besoins de chaque région, pour qu'après reconnaissance des actes par le Siège apostolique, il soit mis en usage dans les régions concernées » (Préliminaires n. 39 du Livre des Bénédictions). Un tel rituel spécifique n'a pas encore été élaboré par la Conférence des Evêques du Togo.

Qui peut bénir dans l'Eglise ?

D'abord les évêques. C'est d'abord à eux que ce ministère est confié. Ils veilleront donc à ce que tout abus soit évité dans ce domaine.

Les prêtres. L'organisation des bénédictions leur revient au niveau de la communauté paroissiale. Ils peuvent présider toutes les bénédictions sauf celles qui sont spécifiquement réservées à l'évêque, comme les saintes huiles lors de la messe chrismale, la consécration d'un autel ou d'une église, ainsi que la bénédiction de certains objets liturgiques comme la cathèdre. Seuls l'évêque et les prêtres sont autorisés à faire un signe de croix sur les personnes ou les objets, à imposer les mains et à étendre les mains pendant la prière.

Les diacres. Diverses bénédictions leur sont confiées. « *Mais chaque fois qu'un prêtre est présent, il est préférable qu'il exerce la charge de la présidence, le diacre l'aidant dans son ministère liturgique en exerçant sa fonction propre* ». (Préliminaires n. 18.3 du Livre des Bénédictions).

Les acolytes et les lecteurs. Ils peuvent également donner certaines bénédictions « *de préférence aux autres laïcs, au jugement de l'Ordinaire du lieu* » (Préliminaires n. 18.4 du Livre des Bénédictions).

Les parents. Ils peuvent bénir leurs enfants, notamment en faisant un signe de croix sur leur front. (Livre des bénédictions n. 190). De même, tous les laïcs, seuls ou en famille, peuvent réciter une prière de bénédiction avant un repas.